

Conseil d'Agglomération du 22 juin 2026

Annexe 5 - Créations d'emplois saisonniers au budget principal

Modification du tableau des emplois permanents de droit public

Créations d'emplois saisonniers

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie(s) d'emplois	Nombre	Observations
			Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Direction des Sports	Agente / Agent d'exploitation des équipements sportifs	Adjoint technique territorial		TC	C	5	(Rémunération prévue à l'heure effective)
	Direction des Musées	Chargée / Chargé d'accueil et de surveillance du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine		TC	C	1	